# BÉTAIL d'Afrique

N°010

POUR L'ÉLEVAGE, LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

SEPTEMBRE 2021 | PRIX ZONE CFA: 300 F | Mensuel Ouest-Africain


## Éditorial

### Sidi Touré: 100 jours pour jeter les bases de la qualité et de l'autosuffisance

L'actuel Gouvernement ivoirien a été nommé le 6 avril 2021 par le président Alassane Ouattara. Quelques jours après la formation de l'équipe gouvernementale, les titulaires des différents cabinets ministériels prenaient fonction. C'est le cas de Sidi Tiémoko Touré, précédemment ministre de la communication et porte-parole du Gouvernement qui a reçu, le 9 mars 2021, des mains de son prédécesseur Moussa Dosso, les charges du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH).

Suite P.2

CÔTE D'IVOIRE / MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

# REGARD SUR LES 100 JOURS DE SIDI TOURÉ

## Que peut le ministre ivoirien ?

ENTRETIEN AVEC...

## Dr Guy Patrick Kla (Pdt de l'ordre des vétérinaires de Côte d'Ivoire) sans détours

BURKINA FASO / DE GRANDES ACTIONS POUR BOOSTER LA FILIÈRE PISCICOLE

# Suite de l'Éditorial

**Par Charles Lambert TRA-BI**

« *Je suis résolument engagé à poursuivre sans relâche et avec tous, la collaboration avec nos partenaires techniques et financiers et le secteur privé dans le cadre de la mise en œuvre des actions gouvernementales* », avait déclaré, lors de la passation de charges, Sidi Touré qui a hérité, à l'occasion, de plusieurs dossiers brûlants.

Relativement à l'urgence des sujets, ce polytechnicien a très vite pris le taureau par les cornes. Au pas de course, le MIRAH a fait le tour des structures sous tutelle. Le nouveau ministre a visité, successivement, la Direction de l'aquaculture et des pêches (DAP), l'abattoir de Port-Bouët, la Direction des services vétérinaires, la Société ivoirienne d'abattage et de charcuterie (SIVAC) et la ferme expérimentale de l'Université Nangui Abrogoua.

D'autres structures ont été visitées à l'intérieur du pays et Sidi Touré en a profité pour communiquer sa vision à toutes ses collaboratrices et à tous ses collaborateurs. Des missions à l'international l'ont conduit en Belgique puis au Brésil. Après toutes ses rencontres fructueuses et constructives, sous la houlette de son premier responsable, le MIRAH a organisé, du 8 au 10 juillet 2021, l'atelier de validation de la politique de développement des ressources animales et halieutiques. Ce séminaire a été le réceptacle de toutes les stratégies et des missions assignées au MIRAH et à ses partenaires techniques et financiers pour rendre la tutelle et les sociétés du secteur plus résilientes et surtout plus performantes. Les travaux ont permis aux experts et aux spécialistes d'accorder leurs points de vue et de peaufiner les méthodes à appliquer pour atteindre l'objectif de développement des ressources animales et halieutiques. Des actions synergiques ont été recommandées et le ministre, dans son mot de clôture du séminaire, a clairement exprimé cette vision. « *Nous conviendrons tous que ce secteur demeure une réelle préoccupation et un domaine dans lequel une collaboration soutenue est absolument nécessaire, si nous voulons atteindre nos objectifs de développement* », avait analysé Sidi Touré. Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PNDEPA) : c'est l'intitulé du document qui est sorti de ces 72 heures de réflexion. Une boussole plus que nécessaire pour le MIRAH afin de dérouler son programme de travail sur les cinq années à venir. Partout où il est passé, Sidi Tiémoko Touré a fait montre de son engagement à dynamiser le secteur des ressources animales et halieutiques. Il a fait la promotion des termes que sont « la qualité », « l'autosuffisance ». Ces mots sont même perçus comme le leitmotiv du membre du gouvernement qui a déjà pris ses marques dans ce ministère hautement transversal. Sidi Touré met en synergie la qualité et l'autosuffisance en ressources animales et halieutiques. Dans tous les corps de métiers liés à son domaine d'activité, le ministre prône des services qualitatifs pour préserver, en tout lieu et en tout temps, la santé des populations. Une quête permanente de qualité qui devrait inéluctablement déboucher sur l'autosuffisance en ressources animales et halieutiques, un challenge cher au ministre.

Qualité et autosuffisance sont les maîtres-mots de la politique de développement du ministre Sidi Touré. Après cent jours de présence au MIRAH, en bon manager, le titulaire du département ministériel met en place son équipe et crée l'environnement ainsi que le cadre juridique favorables à l'atteinte de ses objectifs quinquennaux. Reste actuellement une seule étape à franchir : la validation, par le gouvernement, du PNDEPA. Dès que cela sera fait – et c'est pratiquement un acquis – la machine sera lancée pour effectuer un bon qualitatif, avec en ligne de mire l'autosuffisance en produits animaliers et halieutiques ■

## CÔTE D'IVOIRE / LUTTE CONTRE LA VIE CHERE

# Les acteurs de la filière bétail-viande et le Ministère du commerce échangent

**Les acteurs de la filière bétail-viande ont promis de revoir à la baisse le Kg de viande** (Ph. DR)

**Source: SERCOM CNLVC**

***Après la filière riz, le Ministère du Commerce a échangé le 23 juillet 2021, avec les acteurs du secteur bétail-viande. Ces entretiens entrent dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures prises par le Gouvernement en Conseil des Ministres du mercredi 21 juillet 2021.***

La réunion du Ministère du Commerce et de l'Industrie avec la filière bétail le 23 juillet 2021 a débuté avec les propos liminaires de Koizan Kablan Aimé, Directeur Général du Commerce Intérieur. Ce dernier a interrogé les acteurs de la filière bétail sur les raisons de la hausse du prix de la viande étant donné que les prix avaient été fixés d'un commun accord lors d'une séance de travail en mai dernier. « *Nous avons travaillé au mois de mai et avons convenu d'un accord. Notre accord était que la viande de bœuf à l'abattoir au niveau des chevillards soit vendu à un prix maximum de 2300 FCFA le kilogramme. Et qu'au niveau des bouchers détaillants de l'abattoir on soit à 2.500 FCFA le kilogramme. Et sur les marchés périphériques d'Abidjan, Anyama et Bingerville, on soit à 2.600 FC le kilogramme de viande avec os. Comment se fait-il que sans qu'on puisse se revoir, sans qu'on nous remonte des difficultés le Ministère constate sur le terrain que les prix ne soient pas appliqués ? Alors que vous vous êtes engagés à faire en sorte que sur le District d'Abidjan les populations puissent avoir la viande à un prix accessible* », a questionné Koizan kouablan Aimé, Directeur Général du commerce intérieur.

Ces propos liminaires du Directeur Général du commerce intérieur ont planté le décor pour ouvrir les discussions. Après près de deux heures d'échanges, Issaka Sawadogo, président de la Fédération nationale des coopératives de la filière bétail viande de Côte d'Ivoire () annonce que le prix du kilogramme de bœuf sera revu à la baisse. « *Il n'a pas de débat. Ce sont de grandes décisions que nous venons de prendre par rapport aux propositions de notre dernière rencontre* », a-t-il indiqué. Si ces décisions n'ont pas été respectées il y a deux mois, Monsieur Sawadogo rassure que cette fois sera la bonne. « *Chaque chose en son temps. Croyez-moi tout va être appliqué*», a-t-il promis. Une décision qu'il dit être possible dès ce samedi 24 juillet. Propos confirmé par Traoré M'Fa, un boucher: «*Nous allons respecter les décisions prises par le gouvernement. C'est un sacrifice pour les populations. Nous nous sommes assis, nous avons discutez de différents problèmes et nous nous sommes entendus sur une base*». Le Ministère des Ressources Animales et Halieutique, également présent à la rencontre, était représenté par Dr Gnangui Danielle, Directrice des Productions Animales. « *Nous sommes avec les acteurs de toute la filière pour voir comment nous pouvons mettre à disposition des consommateurs de la viande à un prix accessible. Il faut que la viande soit disponible. C'est-à-dire en grande quantité mais aussi pour que le consommateur puisse s'en procurer à bon prix* », a-t-elle déclaré. Pour sa part, Dr Ranie-Didice Bah-Koné, Secrétaire Exécutif du Conseil National de la Lutte Contre la Vie chère (CNLVC), appelle les acteurs du bétail à tenir parole. « *Aujourd'hui nous avons rencontré la filière bétail-viande. Nous nous sommes entendus sur le fait qu'il était important de mettre à disposition des populations de la viande à des prix abordables. Nous sommes conscients des problèmes de sécurité dans les pays d'origine. Que ce soit au Mali, au Burkina Faso ou au Niger. C'est une réalité et la Côte d'Ivoire en subit les conséquences. Mais il ne faut pas en rajouter. C'est ce que nous leur avons demandé et nous pensons qu'on a été entendu. Ils sont eux mêmes conscients parce qu'ils vivent en Côte d'Ivoire. Ils entendent et comprennent les préoccupations des Ivoiriens* », a-t-elle soutenu.

Cette séance de travail avec la filière bétail-viande est la deuxième d'une série de rencontre avec les acteurs économiques dont les produits de consommation ont connu une hausse de prix. Une autre est prévue avec les acteurs de la filière huile le lundi 26 juillet 2021■

BURKINA FASO / FILIERE PISCICOLE

# Un atelier pour sensibiliser les institutions financières

**Source : Lefaso.net**

***Sensibiliser les institutions financières aux opportunités de financement dans la filière poisson, à travers le projet Pisciculture pour l'emploi et la sécurité alimentaire (PESA). C'est l'objet de l'atelier qui s'est tenu les 15 et 16 juillet 2021 à Fada N'Gourma, chef-lieu de la région de l'Est. Ces deux jours de concertation entre acteurs du secteur piscicole, acteurs du ministère des Ressources animales et halieutiques, et partenaires de l'ONG ICCO, ont abouti à l'adoption de recommandations pour une formule adaptée de financement des pisciculteurs burkinabè.***

**Le Burkina Faso entend développer sa filière piscicole grâce aux investivements privés** (Ph. DR)

Face à la forte demande en poissons des populations, le Burkina Faso a importé plus de 150 000 tonnes de poissons contre une production nationale estimée à 30 000 tonnes en 2020. Pourtant, le pays possède de nombreux atouts et opportunités pour le développement de la pisciculture.

Pour pallier ce manque à gagner afin de satisfaire la demande à l'échelle nationale en créant de l'emploi au profit des jeunes et des femmes, il faut sensibiliser les structures financières sur les avantages de ce secteur plus ou moins méconnu de leurs agents.

« *La pisciculture est un domaine émergeant mais souffre encore d'une méconnaissance de ceux qui pourraient financer les acteurs de la filière, d'où la problématique de financement qui demeure pour l'instant à ce niveau. C'est pourquoi, cet atelier vient à point nommé pour outiller les institutions de microfinance, de sorte qu'ils puissent mieux cerner les enjeux de l'accompagnement de cette activité* », a affirmé Henri Zerbo, directeur général des ressources halieutiques, dans son mot d'ouverture des travaux de l'atelier.

En vue d'atteindre les objectifs recherchés, le projet Pisciculture pour l'emploi et la sécurité alimentaire (PESA), financé par le Royaume des Pays-Bas et piloté par l'ONG ICCO Cooperation (partie de CORDAID), vise à faciliter la création de 3 000 petites entreprises de pisciculture tout en créant au moins 5 000 emplois directs. Cela grâce à une stratégie d'inclusion financière et une synergie d'actions entre l'ONG et ses partenaires.

Il faut noter que les pisciculteurs burkinabè font face à plusieurs difficultés, dont le manque de formation et d'eau. « *La principale difficulté que nous avons, c'est l'eau. Avoir accès à une bonne source d'eau mais aussi à un plan d'eau avec les équipements adéquats qui puissent nous permettre d'obtenir une bonne production est souvent compliqué pour les jeunes qui s'investissent dans ce domaine. L'autre difficulté, c'est la formation. Car nombreux sont ceux qui s'adonnent à la pisciculture sans avoir le minimum de connaissances qui puissent leur permettre de prospérer dans ce domaine. Enfin, il y a l'inaccessibilité aux sources de financement. Bien qu'il y ait quelques institutions de microfinance, ce qu'elles proposent n'est souvent pas adapté à l'activité qui est menée* », a confié Thomas d'Aquin W. Dibri, pisciculteur à Fada N'Gourma depuis près de trois ans.

### SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET ENTREPRENEURIAT

C'est donc tout le sens de cet atelier qui se tient au profit des structures financières, afin d'amener ces Institutions de microfinance (IMF) à soutenir les pisciculteurs en leur proposant des « produits adaptés » à leur activité. « *Vu le besoin de financement du secteur piscicole, l'objectif pour nous c'est de travailler à ce que les IMF puissent développer des produits adaptés aux différents besoins des pisciculteurs. Mais comment concevoir des produits adaptés si l'on ne connaît pas très bien la pisciculture ? Pour ce faire, nous allons accompagner ces institutions à adapter leurs produits ou à créer de nouveaux produits adaptés à la pisciculture […]* », a précisé Lassina Sanou, chef du projet PESA au Burkina Faso.

Les financiers ont, quant à eux, exprimé leur disponibilité à œuvrer de sorte à contribuer à l'essor de la filière poisson. « *Nous avons écouté les différentes interventions qui prouvent qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce secteur, et nos institutions sont dans une dynamique d'adaptation des produits ou de création de nouveaux produits en phase avec les besoins des pisciculteurs* », a déclaré Seydou Koté, secrétaire général adjoint de l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés du Burkina Faso (APSFD-BF).

Le second jour de l'atelier a été marqué par des séances de travail en groupes entre financiers, pisciculteurs, membres de l'ONG ICCO et ses partenaires. Les deux premiers groupes se sont penchés sur les contraintes liées au financement de la filière piscicole, tout en proposant des recommandations pour y remédier. Le troisième groupe, lui, s'est penché sur les conditions d'accompagnement de la pisciculture par les structures financières.

Ces travaux ont abouti à des recommandations qui sont entre autres le renforcement des capacités des acteurs à tous les niveaux ; le développement des produits financiers adaptés à la pisciculture par les institutions financières ; le développement d'outils de gestion adaptés conçus par le PESA et les institutions financières ; l'accompagnement des institutions financières dans la mobilisation des ressources pour le financement de la filière par le PESA ; la mise en place d'un dispositif d'appui-conseil ; l'organisation de séances de sensibilisation sur les opportunités de financement offertes par les structures de financement ; la prévision d'un fonds d'appui au recouvrement du crédit ; la création de pôles piscicoles avec des forages ou puits à grand diamètre par le PESA ; la professionnalisation de la filière à travers le PESA. D'un coût d'environ 11 milliards de F CFA, le projet PESA (2020-2026) concerne prioritairement les régions de l'Est, du Centre-Nord, du Nord et du Sahel. Ce projet entend promouvoir le développement de la chaîne de valeur piscicole avec un focus non seulement sur la sécurité alimentaire mais aussi sur l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes au Burkina, sur la base d'expériences et d'acquis des projets Jege ni Jaba, P-GLR et EJOM réalisés par l'ONG ICCO au Mali ■

ELEVAGE ET PECHE

## Le Burkina Faso labellise son «poulet bicyclette»

Le processus de labellisation du «poulet bicyclette» a été lancé officiellement, le 5 juillet 2021, par les ministères en charge des Ressources animales et halieutiques ainsi que du Commerce.

Selon le ministère des Ressources animales, en 2018, le Burkina Faso produisait 40 millions de volailles pour une consommation de 80 000 poulets par jour à Ouagadougou et 50 000 à Bobo-Dioulasso.

Le ministère constate que les poulets de race locale communément appelés «poulet bicyclette» sont de plus en plus concurrencés par ceux dits de chair, pour la plupart importés, rapporte lefaso.net. D'où l'importance de créer une identité propre aux poulets locaux et donc de les labelliser, a indiqué le directeur du cabinet du ministère en charge du Commerce, Augustin Bambara.

Rappelons qu'ont déjà été labellisés au Burkina le pagne Faso Danfani, le chapeau de Saponé et l'attiéké. Reste à mettre en place les instruments techniques de labellisation du «poulet bicyclette», de concevoir et protéger le logo, de gérer le label. Ceci devrait prendre environ trois mois.

**Par Vanessa WIZAN**

TRANSHUMANCE ENTRE LE NIGER ET LE TCHAD

# Un accord bilatéral en gestation

**Source: APES**

***L'APESS et le PRAPS/CILSS ont organisé un forum les 5, 6 et 7 juillet 2021 à Niamey au Niger à l'effet de démarrer un processus de mise en place d'un accord bilatéral sur la gestion de la transhumance entre la région de Diffa (Niger) et la région du Lac (Tchad).***

**Le Niger et le Tchad ensemble pour réssoudre les problèmes issus de la transhumance** (Ph. DR)

Ce forum a regroupé divers acteurs dont des autorités administratives, des notabilités coutumières, des représentants d'organisations régionales et nationales d'éleveurs, des délégués de services techniques déconcentrés, des responsables de Projets et Programmes, de Leaders communautaires.

Ce forum qui s'est tenu dans l'Hôtel Gaweye avait pour objectifs spécifiques de:

Présenter la situation de la transhumance dans les deux régions ; identifier les contraintes majeures à l'exercice de la transhumance dans lesdites régions frontalières et identifier les défis et les opportunités ; identifier les acteurs majeurs à intégrer dans le cadre de concertation et ce, en fonction des problématiques retenues ; faire une analyse des parties prenantes et établir leurs rôles et responsabilités au niveau du cadre de concertation ; élaborer une feuille de route consensuelle pour les prochaines actions à entreprendre.

La rencontre de Niamey entrait dans le cadre des activités du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) que le CILSS appui et coordonne avec le souhait de faciliter et dynamiser la concertation interpays sur des axes de transhumance ciblés pour d'une part, faciliter la mobilité, gérer durablement les ressources communes et d'autre part, réduire les conflits d'accès à ces ressources. L'animation et la redynamisation de ces cadres de concertation transfrontaliers ont été confiées au Consortium de réseaux d'éleveurs à savoir APESS-RBM. Chaque OSC membre du Consortium a eu la responsabilité de conduire le processus au niveau d'un corridor. Pour l'APESS, il s'est agi du corridor Niger-Nigéria-Tchad-Cameroun.

## CÔTE D'IVOIRE / LES 100 PREMIERS JOURS DE SIDI TOURE AU MIRAH

# Sur le terrain, le Ministre ivoirien prône un travail de qualité et rassure...

**Par Serge YAVO**

***Il n'y a pas eu de round d'observation. Sidi Touré, ministre ivoirien des ressources animales et halieutiques, au lendemain de sa prise de fonction, est descendu sur le terrain. Partout où il es passé, l'homme a promis de créer les conditions pour un travail de qualité.***

Partout où il s'est rendu, la méthode du ministre ivoirien des ressources animales et halieutiques (MIRAH) a été la même. Sidi Touré a énormément écouté pour s'imprégner du fonctionnement des structures visitées et des difficultés à résorber afin que tout soit parfait. A la Direction de l'Aquaculture et des Pêches (DAP), le lundi 3 mai 2021, l'exposant n'était autre que Dr Shep Helguilé, le directeur. Le technicien, qui s'est réjoui que le MIRAH ait commencé ses visites de terrain par sa structure, en a fait une présentation, avec un accent mis sur les services qui la composent et les projets qu'elle porte. Tous les services présentés, entre autres le Centre de surveillance des pêches, le projet Surimi, ont été visités par le ministre. Malgré tous les succès obtenus par la DAP, Dr Helguilé n'a pas manqué de présenter les difficultés rencontrées et de faire des doléances à l'émissaire du Gouvernement pour que sa direction soit davantage performante. Il a pointé du doigt la faiblesse des budgets alloués aux projets, l'absence d'un véritable programme de développement de la pêche, et a souhaité que les projets soient réformés pour que « *les résultats soient tangibles* ». Il a également demandé que les ressources humaines soient pourvues en statisticiens et en ingénieurs informaticiens. Par ailleurs, Shep Helguilé a souhaité que le parc automobile soit fourni en véhicules pour faciliter la mobilité des agents. « *Je prends pour moi tous ces points de diligence. Nous avons eu déjà des séances de travail et je vous ai donné des orientations. Nous allons aller très vite dans l'exécution de ces points de diligence en termes de traitement à l'effet de garantir la bonne exécution de la mission qui est la vôtre* », a d'emblée indiqué le ministre qui a promis de s'appesantir sur les défis urgents à challenger : « *La réglementation demeure un enjeu véritable dans la gestion des rapports avec nos différents partenaires internationaux. Elle sera un sujet que nous allons fortement adresser pour que la pratique suive des règles et des processus bien identifiés, connus des personnes mais pas assez formalisés dans les textes. Nous allons y travailler et essayer d'assurer un minimum de sécurité alimentaire en termes de disponibilité des ressources halieutiques pour les Ivoiriens* ».

Sidi Touré a achevé sa visite à la DAP en félicitant ses collaborateurs. « *Je pars entièrement satisfait de ces visites qui m'ont permis de cerner les différents chantiers qui m'attendent dans ce secteur. Je pars très satisfait de voir les compétences dont regorge ce département (...) Tous collaborent dans une synergie d'actions pour permettre à notre pays de disposer toujours de ressources halieutiques* », s'est réjoui le ministre.

**Sidi Touré met la main à la pâte pour s'imprégner des réalités** (Ph. DR)

### INCURSION DANS LES FILIÈRES BÉTAIL ET AVICOLE

Deux jours après la DAP, c'est-à-dire mercredi 5 mai, le MIRAH était avec les acteurs des filières avicole et bétail. Lieu de la rencontre : l'ex-SODEPRA dont les locaux sont situés à Cocody. Ici, le ministre s'est entretenu avec le personnel et les interprofessions desdites filières. Entre Sidi Touré et ces professionnels, les échanges empreints de courtoisie ont été enrichissants. Sidi Touré est resté à l'écoute ses collaborateurs et partenaires qui ont trouvé alors l'occasion bonne pour exposer leurs difficultés au membre du Gouvernement. Il les a encouragés et s'est engagé à les soutenir afin qu'ils puissent développer véritablement leurs activités respectives. Evidemment, de tels propos ont eu le mérite de susciter satisfaction et espoir chez ces derniers. Cette visite de terrain a emmené le MIRAH dans les locaux de deux structures qui exerce dans l'aviculture. A Abobo PK 18, Sidi Touré a visité un abattoir de volaille d'un groupe du secteur. A la Zone industrielle de Yopougon, le ministre s'est rendu au couvoir et à la provenderie d'une autre entreprise qui exerce dans la production de volaille. Les responsables de ces structures et le MIRAH a longuement échangé. Avec une oreille attentive, il s'est fait expliquer le fonctionnement de ces unités de production avicole et s'est imprégné de leurs atouts, faiblesses et difficultés. Histoire de les comprendre dans le seul but de les accompagner efficacement afin qu'elles accroissent leur productivité et la qualité de leur travail.

### QUALITÉ DE LA VIANDE ET DES SOINS VÉTÉRINAIRES

Pour sa 3e visite de terrain, vendredi 7 mai, Sidi Touré était d'abord en compagnie des responsables de l'abattoir de Port-Bouët, avec à leur tête le Directeur Dr Komissiri Dagnogo, les bouchers-chevillards, les bouviers, les rôtisseurs…Une autre occasion saisie par le MIRAH pour mettre l'accent sur la qualité du travail et celle des produits animaliers. Convaincu que la qualité nécessite des sacrifices et a un coût, le ministre s'est engagé à soutenir la direction et le personnel du plus grand abattoir ivoirien, ainsi que tous les travailleurs qui exercent sur ce site. Il a indexé l'abattage illicite (clandestin) comme un frein à la qualité de la viande livrée sur les marchés de Côte d'Ivoire. « *L'abattage illicite ne garantit pas la qualité de la viande. Bien au contraire, il nous expose aux maladies. Que les populations fassent la différence entre cette forme d'abattage et ce qui est professionnel. Avec mes collaborateurs, nous ferons en sorte que ce phénomène ne prospère plus*», s'est-il engagé. Après avoir visité le parc à bétail, la salle d'abattage, les box des bouchers ainsi que l'espace gastronomique, M. Touré a exprimé sa satisfaction et promis son soutien à l'ensemble des acteurs de l'abattoir de Port-Bouët. « *Je voudrais saluer les investissements qui ont été faits pour que le travail se fasse dans des conditions appréciables, et ce depuis l'importation des bêtes, leur arrivée à l'abattoir, leur abattage et la mise sur le marché de la viande de qualité. Nous avons fait la revue du dispositif sanitaire et vétérinaire et je repars satisfait* », a-t-il déclaré. Le Docteur-vétérinaire Komissiri Dagnogo, Directeur des abattoirs du District d'Abidjan, a présenté la structure et le travail qu'on y accompli. Dans son exposé, il a déploré que la pandémie du COVOD-19 ait réduit la production de viande et a salué les mesures prises par le Gouvernement pour organiser la riposte contre cette maladie. En outre, il a présenté le Système de gestion de l'abattoir de Port-Bouët (SYGAP) qui permet de gérer toutes les transactions et lutter contre la fraude. Comme proposition, il a souhaité que la traçabilité des bêtes se fasse au niveau national et sous régional. « *Ceci permettra, lorsque survient une zoonose, de remonter jusqu'à l'élevage d'origine de l'animal afin de prendre des dispositions idoines* », a-t-il dit. Sidi Touré s'est ensuite rendu à la Direction des services vétérinaires, à Cocody, où il a déclaré que les services vétérinaires sont capitaux aussi bien pour le traitement de la viande de consommation que pour les soins à administrer aux animaux de compagnie. C'est pourquoi il s'est engagé à soutenir ce service pour qu'il ait des prestations aux standards internationaux. Le MIRAH a également recueilli les propositions et enregistré les difficultés. Au nombre des écueils que rencontrent les vétérinaires, figurent la distribution illégale des médicaments, la difficulté d'installation des vétérinaires, la professionnalisation des actes médicaux. L'ordre des vétérinaires a demandé une dotation financière institutionnelle pour mieux mener son travail de régulateur du milieu. « *Vos préoccupations ont été enregistrées. Nous allons voir ce que nous sommes en capacité de faire, à la lumière de notre vision, de notre approche car nous voulons mettre les vétérinaires au cœur de l'action* », a répondu le ministre après l'énumération des difficultés. Kouadio Adaman, directeur des services vétérinaires à ses côtés, Sidi Touré a procédé, en marge de sa visite, au lancement officiel de la campagne de vaccination des animaux de compagnie.

### RELANCER LA FILIÈRE PORCINE

Jeudi 20 mai dernier, le MIRAH était en immersion dans la Société ivoirienne d'abattage et de charcuterie (SIVAC), située en Zone industrielle de Yopougon. Cette visite lui a permis d'échanger avec les responsables de l'entreprise ainsi qu'avec les acteurs de la filière porcine et de collecter des éléments pour mettre en place un plan de relance de ce secteur autrefois porteur. Pour dynamiser la filière, Sidi Touré a compris qu'il faut s'imprégner des réalités et des difficultés afin de trouver des remèdes efficaces. Il a donc prêté l'oreille pour comprendre la situation et apporter les solutions durables.

**Suite page 5**

Suite de la page 4

« *Nous sommes venus écouter, observer afin d'ajuster le plan d'action du ministère. Pour stabiliser ce plan, il est important de mener une analyse d'ensemble car notre stratégie c'est aussi de nous appuyer sur les acteurs afin de les accompagner efficacement et durablement* », a indiqué le ministre. A écouter le ministre, son cabinet, à travers les visites de terrain, s'emploie à identifier les urgences qui sont à solutionner pour améliorer les conditions de travail et sociales de ses collaborateurs. « *Nos équipes travaillent à identifier les priorités. Celles de la filière porcine ont été enregistrées et nous allons les insérer dans notre plan dont les articulations sont liées aux problématiques de la production, de la transformation, de la commercialisation, de la distribution, de la consommation et de la santé animale* », a poursuivi le membre du Gouvernement. A termes, toutes les réformes engagées devraient permettre à la filière porcine d'atteindre l'autosuffisance en viande et en produits dérivés du porc. « *C'est une aberration que les moyens soient existants et que l'on ne puisse pas le faire. Mon ambition c'est d'atteindre l'autosuffisance sinon flirter avec. Il ne faut pas se contenter du peu. L'ambition c'est l'autosuffisance* », s'est engagé Sidi Touré pour qui le secteur possède un dispositif avec lequel cet objectif peut être atteint. Les responsables de la SIVAC se sont réjouis des projets du MIRAH pour leur entreprise. Dans son exposé, Dr Kaba Ibrahima a fait l'état des lieux de la société et présenté les difficultés. Il a souhaité que les problèmes les plus urgents soient résolus par l'autorité ministérielle. « *Ce sont le conflit avec l'AGEDI, la rencontre avec les maires pour lutter contre l'abattage clandestin, l'assainissement des comptes de la SIVAC avec l'apurement des passifs qui s'élèvent à 88 millions de FCFA* », a énuméré le DG. Pour sa part, Charles-Emmanuel Yacé, président de l'Interprofession porcine (INTERPORCI), a proposé la mise en place d'une réglementation pour sauvegarder la filière. « *Nous souhaitons une protection de la part de l'Etat afin d'enclencher une plus grande productivité. Le processus est long mais nous gardons espoir que le ministre va prendre le dossier à bras le corps* », a-t-il espéré. Sidi Touré a eu droit à une visite guidée de la SIVAC qui lui a permis d'échanger avec le personnel et de faire l'état des lieux en ce qui concerne le dispositif infrastructurel. Sidi Touré, qui accorde une importance capitale à la formation, s'est rendu le 10 juin 2021 à l'Université Nangui Abrogoua d'Abobo Adjamé pour y remettre une ferme expérimentale agricole. A l'occasion, le MIRAH a fait la promotion de la formation qui, pour lui, est l'une des clefs de la professionnalisation du secteur avicole.

**NOUVEAU PLAN DE DÉVELOPPEMENT**

En termes de dispositif, il faut dire qu'afin de doter son département ministériel et les acteurs du secteur des ressources animales et halieutiques de rudiments opérationnels, Sidi Touré a impulsé la tenue de l'atelier de « Finalisation de la politique nationale des ressources animales et halieutiques ». A l'ouverture des travaux, qui se sont déroulés à Abidjan du 8 au 10 juillet dernier, le ministre a fait l'état des lieux et décliné sa vision pour son domaine d'activité.

« *Vous conviendrez avec moi qu'en dépit des résultats du Plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PSDEPA), la production nationale reste en-deçà de nos besoins, et notre pays continue d'être largement tributaire des importations massives de produits de pêche et produits aquacoles, de produits laitiers, de viande et abats pour satisfaire la demande nationale* », a planté M. Touré. Durant les débats qui ont été très animés, les séminaristes avaient à l'esprit les instructions de leur patron et ont agi de sorte que leurs réflexions épousent sa vision qui était de produire un document qui « *devrait permettre de répondre aux attentes des bénéficiaires qui sont notamment les pouvoirs publics, les acteurs du secteur privé, la société civile et les partenaires au développement. Il devrait surtout répondre au souhait de disposer d'un cadre de politique cohérent et de prendre des mesures idoines pour le développement du secteur des ressources animales et halieutiques* ». Initialement dénommée Politique nationale des ressources animales et halieutiques (PONARAH), les séminaristes, sur proposition du comité scientifique, ont décidé de reformuler l'intitulé. Désormais, l'outil de base sur lequel les fonctionnaires du MIRAH et tous les acteurs du domaine doivent se baser pour travailler s'appelle : « ***Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PNDEPA)*** ».

Tout en insistant sur la question de l'autosuffisance en produits animaliers et halieutiques, Sidi Touré n'a pas fait mystère de ce qu'il attend de cette nouvelle politique de développement et s'est engagé à soutenir toutes les recommandations issues des travaux. « *Je m'inscris aussi pleinement dans les recommandations qui ont été formulées et voudrais ici m'engager à les porter à bout de bras pour que toutes les actions entreprises par le ministère, les acteurs ou les partenaires au développement s'alignent dorénavant sur la nouvelle politique* », a promis le ministre. La dernière mouture de la PNDEPA devrait, à la rentrée gouvernementale, atterrir sur le bureau du Premier ministre Patrick Achi. Sa validation sera actée en Conseil des ministres, après ce passage à la Primature ■

**Le ministre lors d'une de ses visites dans les structures sous tutelle** (Ph. DR)

PÊCHE ET DE L'ÉLEVAGE

# La Côte d'Ivoire renforce sa coopération bilatérale avec la Belgique

**Pour réussir sa mission, Sidi Touré implique les partenaires internationaux** (Ph. DR)

**Source: MIRAH**

***Sidi Tiémoko Touré, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, a effectué du 23 au 24 juin 2021, une visite de travail en Belgique. Il s'est agi pour lui d'évoquer, avec les autorités du Royaume de Belgique, l'état de la coopération bilatérale entre les deux pays et les perspectives de son renforcement.***

A ce titre, le Ministre Sidi Touré s'est entretenu avec les structures et organismes partenaires de la Côte d'Ivoire dans le domaine des ressources animales et halieutiques, dans l'optique de faire l'état des lieux des accords existant entre la Côte d'Ivoire et la Belgique.

Il a également rencontré, au cours de cette visite, ses homologues belges ainsi que les hautes autorités de la commission européenne en charge des questions de pêche, de ressources animales et de la sécurité sanitaire des aliments avec qui il a déterminé de nouveaux axes de collaboration dans la perspective de dynamisation de la coopération entre la Côte d'Ivoire et l'UE.

Au cours de son entretien avec David Clarinval, Ministre belge en charge de l'Agriculture, Sidi Touré a réitéré la volonté de la Cote d'Ivoire de s'inspirer des réussites belges dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage. Il a appelé à renforcer les liens de partenariat entre la Côte d'Ivoire et la Belgique.

Cette coopération qui a permis, rappelons-le, à travers l'Administration Générale de la Coopération au Développement (AGCD) et la Coopération Technique Belge (CTB), la mise en œuvre de plusieurs projets notamment le projet de développement de l'élevage dans l'ouest forestier, le projet stylosanthes, le projet lait sud, etc.

Pour sa part, M. David Clarinval, a rassuré sur la disposition de son pays à accompagner les projets de développement sectoriels en Côte d'Ivoire. Cette visite de travail a été également l'occasion pour le Ministre Sidi Touré de faire le point des programmes en cours, notamment, la mise en œuvre de l'Accord de partenariat de pêche, en particulier le volet appui sectoriel, la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur la lutte contre la pêche INN, l'élaboration du code de la pêche et de l'aquaculture, la mise en œuvre des recommandations de l'audit de la DGSANTE, l'état de mise en œuvre du protocole de coopération avec l'AWE et les possibilités de sa reformulation. De ces rencontres sont sorties les recommandations suivantes :

Le protocole de coopération entre la Côte d'Ivoire et l'AWE devrait être reformulé pour conclure un protocole de coopération plus large avec le gouvernement de la Région Wallonne.

Le nouveau protocole devrait envisager, en plus des actions initiées avec l'AWE, les modalités de collaboration avec le Centre de recherche agronomique de l'Université de Gembloux, ainsi qu'avec l'Agence régionale de la santé et de l'identification animale (ARSIA).

Vu la faiblesse de la mise en œuvre du volet appui sectoriel de l'APP, il est recommandé de renforcer la mise en œuvre de ce programme et tenir compte des besoins prioritaires de la Côte d'Ivoire, à savoir: la prévention de la pêche INN, le soutien au développement Durable (secteur pêche artisanale et aquaculture), l'amélioration des questions scientifiques, l'amélioration des capacités des acteurs, tout au long de la chaine de valeur, en particulier les coopératives des femmes transformatrices du poisson.

Quant à l'Union Européenne (UE), elle recommande que les dispositions soient prises par la partie ivoirienne, pour que les paiements du volet appui sectoriel soient réalisés sur un compte unique du Trésor publique. Elle assure la disponibilité de la délégation de l'UE en côte d'Ivoire, à fournir une assistance technique pour la mise en place d'un système garantissant la mise à disposition des ressources.

Vu l'insuffisance de la mise en œuvre des recommandations de l'étude relative à la pêche INN, il est urgent d'accélérer l'adoption des textes règlementaires (décrets) pour une lutte plus efficace contre ce fléau, afin d'éviter que la Côte d'Ivoire ne soit identifiée comme pays non coopérant.

Avant son retour sur Abidjan, Sidi Touré a instruit le représentant technique du MIRAH à poursuivre les négociations entamées avec les autorités et organismes visités, sous la supervision des Autorités de l'Ambassade de Côte d'Ivoire, en vue de conclure des partenariats fructueux pour la Côte d'Ivoire.

## ACTIVITÉS ET SERVICES VÉTÉRINAIRES

### Dr Guy Patrick Kla (Pdt de l'Ordre des vétérinaires de Côte d'Ivoire):

# «Le ministre Sidi Touré a donné une vision, nous allons la matérialiser»

**Réalisée par Serge YAVO**

***Dr Guy Patrick Kla est, depuis avril 2021, le président de l'ordre des vétérinaires de Côte d'Ivoire. Dans l'entretien qu'il nous a accordé dans ses bureaux d'Abidjan-Cocody, il fait un large tour d'horizon des activités et services vétérinaires. Il lève le voile sur les difficultés de sa corporation, expose ses priorités au cours de son mandat d'une durée de 3 ans et exprime ses espoirs dans l'arrivée du ministre Sidi Touré à la tête du département des ressources animales et halieutiques (MIRAH).***

**Dr Guy Patrick Kla veut donner à l'ordre des vétérinaires toutes ses prérogatives** (Ph. DR)

**Docteur, à votre arrivée à la tête de l'ordre des vétérinaires de Côte d'Ivoire, vous avez sûrement fait un état des lieux. Que pouvons-nous en retenir ?**

**Dr Guy Patrick Kla:** Relativement à l'ordre, nous avons relevé un point de faiblesse de notre structure. C'est qu'un ordre a toujours une dimension juridique. C'est d'abord une structure qui veille au bon exercice de la fonction vétérinaire. Par conséquent, l'ordre est doté de la capacité à ramener ses brebis galeuses dans le droit chemin, étant entendu que nous avons un métier qui est susceptible de causer des dommages aux populations. Donc c'était cette préoccupation qu'il fallait régler.

**Et vous avez trouvé une solution à ce dysfonctionnement ?**

**Dr G.P.K :** Vous savez, l'ordre est un outil disciplinaire et paradoxalement aucune session de la chambre discipline n'a jamais été tenue depuis la création de l'ordre ; ce qui montre un peu la fragilité de l'ordre des vétérinaires. Maintenant on est doté de tous les outils et toutes les personnes compétentes en la matière sont en place. Il s'agit de deux magistrats dont l'un est statutaire et l'autre est de la chambre de discipline. Maintenant que ces deux magistrats sont en place, on pense que toutes les procédures visant à faire tenir la session de la chambre de discipline sont en place et elle pourra fonctionner. Voilà l'une des principales préoccupations.

**Y a-t-il d'autres préoccupations ?**

**Dr G.P.K :** Evidemment ! Il y a, entre autres, notre capacité financière ; nous sommes un ordre avec peu de membres. Donc nous avons, à l'époque, sollicité l'Autorité pour qu'elle nous vienne en appui car elle nous a confié une mission qui est de surveiller les pratiques des professionnels vétérinaires et en retour on lui demandait de nous appuyer financièrement pour que nous puissions aisément remplir cette mission.

**Parlant d'autorité, votre département ministériel a changé de patron. Qu'attendez-vous concrètement du ministre Sidi Touré ?**

**Dr G.P.K :** Nous avons eu des rencontres avec lui, et ce ministre est particulièrement attentif à nos préoccupations. Nous avons déjà décliné nos doléances dans un mémorandum et nous attendons le retour. Mais en la matière, nous sommes très confiants.

**Lors de la visite du ministre à la direction des services vétérinaires, vous avez demandé que l'Etat vous subventionne. Où en êtes-vous avec le dossier de cette subvention ?**

**Dr G.P.K :** La subvention est en traitement et en interne, il est question d'améliorer le niveau des cotisations de sorte à avoir une liberté financière pour poser les actions qui sont de notre responsabilité. Donc nous avons deux axes pour renforcer notre capacité financière : la subvention et l'amélioration du niveau des cotisations.

**Certains de vos confrères, et même des populations, ont relevé une anarchie dans la pratique vétérinaire en Côte d'Ivoire. Dites-nous votre stratégie pour la juguler ?**

**Dr G.P.K :** Cette anarchie a une double forme. Il y a une anarchie en interne qui est propre aux vétérinaires ; c'était d'ailleurs pour cela l'intérêt de mettre en place toute la discipline nécessaire pour combattre cette anarchie et rappeler aux uns et aux autres qu'ils sont soumis à des devoirs. Bien sûr qu'ils ont aussi des droits, mais surtout des devoirs vis-à-vis de leurs pairs et des populations. Et cet ordre est en charge de faire fonctionner la chambre de discipline. Donc à ce niveau, nous nous donnons les moyens pour que chacun d'entre nous se mette dans le droit chemin.

**Qu'en est-il de la seconde forme d'anarchie à laquelle vous faites face?**

**Dr G.P.K :** Maintenant, il y a une anarchie en externe ; il s'agit de ceux qui ne sont pas autorisés à exercer le métier et qui le font de la mauvaise des manières. Mais à ce niveau il faut préciser que la tutelle, à travers la direction des services vétérinaires, est en train de prendre des mesures. L'ordre n'intervient qu'en tant qu'observateur. Eventuellement, il peut se constituer partie au cours d'un procès devant les tribunaux mais pour le moment l'ordre accompagne l'administration en révélant les acteurs qui font un exercice illégal de la profession et puis en observant les actions de la direction à l'encontre de ces personnes.

**Nous avons plusieurs corps de métiers qui disposent d'un ordre. Mais au sein de la population, on se rend compte que l'ordre des vétérinaires est peu connu. Avez-vous un programme pour remédier à cela ?**

**Dr G.P.K :** On est peut-être peu connu mais on parle beaucoup des vétérinaires. Au niveau international, de nombreuses chaînes de télévision consacrent des émissions au métier de vétérinaire. Je pense même que c'est l'une des professions les plus présentes sur le petit écran et sur les Smartphones. Le fait qu'on estime qu'on est peu connu est aussi dû à notre nombre. Il faut le reconnaître, les vétérinaires sont peu nombreux. Nous avons un effectif qui tourne à moins de quatre cents individus pour toute la Côte d'Ivoire, avec une présence dans le secteur privé qu'on estime à moins de cent praticiens. Donc sur le terrain, la population n'a pas de contact aussi fréquent avec nous comparativement au corps médical humain. Ce qui fait que nous sommes un peu mal connus. Mais les différents conseils qui se sont succédé ont veillé à corriger le tir et celui que je préside est dans la même dynamique.

**Aujourd'hui, la santé animale et la santé humaine sont étroitement liées. Quelles campagnes menez-vous pour que les populations soient conscientes de cette réalité ?**

**Dr G.P.K :** Il y a des campagnes qui sont déjà menées et nous allons continuer ces programmes. C'est juste de dire que santé animale et santé humaine ne font qu'un. Mieux, il y a aujourd'hui ce qu'on appelle le trio sanitaire : santé animale, santé humaine et santé environnementale, qui font aujourd'hui une seule santé. Force est de constater actuellement que l'homme est malade avec les animaux et l'environnement ;

Suite page 7

## Lucarne

**Flaure ABOLE avec agenceecofin.com**

### Le déficit de vétérinaires menace l'élevage au Nigeria

Selon des études menées par le conseil nigérian des vétérinaires, le Nigeria a besoin de 3870 vétérinaires pour combler son déficit actuel de professionnels dans le domaine. Le pays qui compte 25% du cheptel de l'Afrique occidentale et centrale, doit s'efforcer à former tous ces vétérinaires car le déficit de ces praticiens menace l'élevage dans pays le plus peuplé d'Afrique**.** Selon le Conseil, le Nigeria a besoin d'un minimum de cinq vétérinaires par zone de gouvernement local pour endiguer efficacement les flambées de maladies et assurer la surveillance de la production. Notons que le pays compte 774 zones**.** Le déficit de vétérinaires est un danger pour le secteur d'autant plus que ces professionnels sont d'une importance capitale dans la production animale, la prévention des maladies et la conservation de la faune.

Le danger qu'encourt l'élevage menace aussi les populations rurales qui vivent de ce secteur d'activité. En 2020, l'élevage représentait 1, 7% du PIB national et environ 9% de la valeur ajoutée agricole. C'est dire que si le déficit de vétérinaires n'est pas comblé, le pays enregistrera une baisse de la production animale qui va plonger une frange de la population dans une crise sociale due à l'insécurité alimentaire. Cette situation est alarmante mais pas irréversible. Selon d'Adekayode Olanrewaju Sonibare, professeur de médecine vétérinaire à l'Université fédérale d'agriculture d'Abeokuta, au Nigeria, ce déficit peut être comblé en augmentant les offres de formation dans le domaine. La première puissance économique africaine compte 9 universités proposant des cursus complets en sciences vétérinaires, chacune d'elles ayant une capacité d'accueil n'excédant pas les 100 étudiants. Il propose qu'en raison de la durée des études vétérinaires et de leur coût élevé, le gouvernement mettent en place des mesures incitatives et octroie des bourses aux étudiants les plus méritants ■

Suite de la page 6

et lorsque l'environnement est malade, il y a impact sur la santé animale et la santé humaine. Donc les professionnels de ces trois secteurs s'organisent pour établir une parfaite collaboration.

**On sait que l'alimentation est importante dans l'activité de l'élevage. Est-ce que le vétérinaire intervient aussi à ce niveau ?**

**Dr G.P.K :** Le vétérinaire intervient à trois niveaux. L'alimentation relève de la compétence du vétérinaire, il faut que cela se sache définitivement. L'alimentation, plus particulièrement la santé alimentaire. S'assurer que la population consomme en toute sécurité les aliments mis à sa disposition – viande, conserves et même l'alimentation d'origine végétale – relève du vétérinaire. C'est ce qu'on appelle la sécurité alimentaire.

**Quels sont les autres domaines d'intervention du vétérinaire ?**

**Dr G.P.K :** Il y a le domaine de la santé pure c'est-à-dire la santé animale. Cela veut dire qu'en termes de biomasse, c'est le vétérinaire qui a la plus grande part de responsabilité de la gestion du nombre d'animaux vivant sur terre. Et puis le vétérinaire qui intervient dans le domaine de la santé homme-animale au niveau de tout ce qui concerne les zoonoses comme la rage, la tuberculose, Ebola et même COVID-19. Aujourd'hui, 65 à 70% des maladies qui affectent les populations humaines sont partagées avec les populations animales. Donc les hommes meurent avec les animaux qui eux aussi meurent avec les hommes. Les trois secteurs sont l'alimentation, la santé animale et la santé homme-animal. Donc chaque fois qu'on parle de ces trois domaines-là, on parle de la fonction vétérinaire en général.

**Docteur, que répondez-vous aux critiques de ces éleveurs qui estiment que vos prestations sont chères ?**

**Dr G.P.K :** La cherté de la prestation est en rapport avec le gain que génèrent leurs activités. C'est-à-dire que votre enfant vous tient à cœur, le médecin vous demande 25 mille FCFA pour faire un traitement qui va le maintenir en vie, si vous estimez que c'est cher, c'est au risque de la vie de votre enfant. Vous savez, en médecine vétérinaire, les prestations se discutent selon la taille de l'élevage, selon l'importance du patrimoine que vous avez à disposition. La tarification est adaptée à la valeur économique de l'élevage que l'éleveur gère. Donc dire qu'une prestation dans le domaine médicale est chère, ce n'est pas très juste. Les prestations se négocient donc on ne peut pas dire de facto qu'un vétérinaire est cher. Il peut vous facturer aujourd'hui à 5 mille FCFA et demain à 250 mille selon les négociations et selon l'importance de la population animale à traiter…

**Dr Kla: "L'ordre est doté de la capacité à ramener ses brebis galeuses dans le droit chemin"** (Photos. DR)

**Les éleveurs disent par que pour certaines prestations, ils ont recours à des vétérinaires dans la sous-région à cause de la cherté de ces mêmes prestations en Côte d'Ivoire. Qu'en dites-vous ?**

**Dr G.P.K :** C'est possible et cela est une question générale liée au niveau de vie de la Côte d'Ivoire que l'on juge plus élevé que dans la plupart des pays de la sous-région. Mais c'est aussi une question de mauvaise appréciation du niveau de rentabilité de l'élevage, qui peut faire qu'ils vont ailleurs. Mais il faut souligner que nos dispositions nous interdisent de brader la profession vétérinaire. Si vous voulez payer deux vétérinaires à 10 FCFA la journée, il faut arrêter de former des vétérinaires parce que cela voudra dire que ce n'est pas nécessaire. Donc les prestations sont aussi encadrés. Mais je répète que les prestations peuvent se discuter, se négocier. On ne va pas balayer du revers de la main ce problème soulevé, mais il faut que les éleveurs sachent le niveau de rentabilité de l'élevage à partir duquel les négociations peuvent se faire.

**Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?**

**Dr G.P.K :** Si vous avez, par exemple, un patrimoine animalier qui génère jusqu'à 100 millions de FCFA de revenus par an, et que vous estimez qu'un vétérinaire qui vous coûte 1 million par an c'est de trop, c'est que vous ne savez pas ce sur quoi vous êtes assis et vous ignorez l'importance du vétérinaire. Le vétérinaire ne vient pas juste faire des injections et partir. Si vous le concevez ainsi, alors vous trouverez qu'il est coûteux. Le vétérinaire s'occupe de la santé des bêtes mais il accompagne l'éleveur dans la gestion technico-économique de son élevage. C'est comme vous disposez d'un médecin qui a de grandes capacités et vous l'utilisez comme un garçon de salle. Si vous agissez ainsi et que vous devez payer le vétérinaire à 200 mille FCFA, à la fin du mois vous lui verser cette somme. Mais si vous l'utilisez comme un véritable vétérinaire et que vous le payez 200 mille FCFA alors qu'il vaut plus que ça, alors vous exploitez son potentiel. Dans ce domaine, la règle d'or c'est la négociation. C'est une fonction qui est en train de se libéraliser, et il faut négocier. Mais en tout état de cause, un docteur-vétérinaire, c'est quand même un BAC +7. Si vous l'utilisez comme un tâcheron, vous allez payer quand même BAC+7 (rires).

**A côté de la cherté, il y a des critiques qui portent sur la qualification et la compétence des vétérinaires. Des vétérinaires ne seraient pas compétents dans certains domaines. Cela est-il vérifié ?**

**Dr G.P.K :** La problématique c'est de savoir si les personnes qu'ils emploient sont des vétérinaires. Sinon tout vétérinaire dûment formé est compétent. C'est cela le problème ! Si on appelle n'importe quoi vétérinaire, si vous tombez sur une personne qu'on appelle abusivement vétérinaire et qui n'a pas les qualifications du métier, évidemment il vous restera dans la tête qu'elle est vétérinaire. Mais en réalité, cette personne n'est pas connue dans nos effectifs comme docteur-vétérinaire. Donc le vétérinaire, quelles que soient les écoles, quand il finit sa formation, il est pleinement opérationnel pour répondre aux sollicitations toutes espèces confondues. Maintenant on a des spécialisations comme en médecine humaine: il y a des vétérinaires qui sont plus sensibles dans la pratique de l'art avec les bovins, la volaille, les chiens mais avec les collaborations avec les confrères, on a la possibilité de se bonifier grâce à la pratique. Avant de dire qu'un vétérinaire est incompétent, ils doivent s'assurer que la personne à qui ils ont affaire est véritablement un vétérinaire. On ne peut pas tomber sur une personne qu'on appelle abusivement vétérinaire et déduire que les vétérinaires sont incompétents.

**Le ministre Sidi Touré a dit qu'il souhaite mettre la pratique vétérinaire au cœur de l'activité ministérielle. Êtes-vous prêts à relever le défi ?**

**Dr G.P.K :** Le ministre Sidi Touré a donné une vision, nous allons la matérialiser ; ça fait partie de nos missions ! La loi nous impose de faire notre travail avec qualité. C'est là l'intérêt de la profession vétérinaire. Notre mission c'est justement de nettoyer le milieu de telle sorte que seuls les bons vétérinaires exercent. Par ailleurs, nous disons à l'administration de financer la formation de plus de vétérinaires car c'est aussi une solution pour mettre fin aux dérives.

**Où sont formés les vétérinaires ?**

**Dr G.P.K :** Les vétérinaires sont formés à l'extérieur. Le plus grand nombre des vétérinaires ivoiriens vient de Dakar, au Sénégal. Il y a aussi le Maroc, l'Algérie, la France et la Russie où sont formés les vétérinaires ivoiriens.

**Quelles actions menez-vous pour qu'on puisse former le vétérinaire en Côte d'Ivoire ?**

**Dr G.P.K :** Une école de vétérinaire c'est extrêmement coûteux. Cela requiert un corps professoral de qualité. Il faut penser le projet, se donner les moyens et visualiser les objectifs qu'on veut atteindre sur dix, vingt ans. Parce que la formation prend sept ans, il faut mettre l'école en place avec tous les niveaux. Donc c'est assez délicat…

**La fraude gangrène aussi la commercialisation des médicaments pour les soins vétérinaires. Quelle stratégie pour s'attaquer à ce phénomène ?**

**Dr G.P.K :** C'est exclusivement par la discipline que nous parviendrons à assainir le milieu. En interne, nous avons des confrères qui exercent mal. L'ordre est en place, nos magistrats ont été désignés. Maintenant, nous allons lire la loi et chacun va se contrôler. En externe, c'est l'administration qui est en premier plan. Il y a des médicaments autorisés et d'autres qui ne le sont pas. Aujourd'hui, les deux types de médicaments circulent ; ce qui est contreproductif parce que s'il y a des médicaments non autorisés, cela signifie qu'on ne pourra pas guérir certaines pathologies en les utilisant. Et comme les médicaments non autorisés sont relativement moins chers, les utilisateurs vont vers ceux-là or en termes de médicaments, c'est la qualité qui prime. Ils vont vers le moins cher donc vers des médicaments qui ne sont plus opérationnels. La pratique est ainsi biaisée. Donc en externe, c'est l'administration qui agit. L'ordre veille, attire l'attention des autorités mais n'a pas la capacité de répression. Cela revient à l'administration et à ses services régaliens ■

## Bétail Plus

**Source: www.alsace-lait.com**

### Composition de l'alimentation d'une vache laitière

Se lancer dans l'élevage bovin c'est d'abord être passionné par les animaux. Puis c'est avoir les compétences en production agricole spécialisée en production animale car l'alimentation d'une vache laitière est importante. Dans un premier temps, il est essentiel pour l'éleveur de bovins d'être observateur afin de repérer le moindre souci qu'auraient ses vaches. Ensuite, l'éleveur doit aussi être capable de soigner son troupeau (vaccinations, traitements, césariennes…) et s'en occuper de manière constante. Enfin, il doit également nourrir correctement ses animaux. L'herbe constitue la base de l'alimentation des bovins. Elle se présente sous différentes formes : fraîche, ensilée ou foin. A la belle saison, les vaches profitent de l'herbe fraîche des pâturages. Durant la saison hivernale, le foin et l'ensilage prennent une part plus importante dans leur ration quotidienne. Le saviez-vous ? Une vache dort dans une journée environ 8h (mais pas d'affilée, 1h delà), passe environ 8h à manger (et à ruminer) et 8h à entretenir son lien social avec ses congénères. Les fourrages occupent environ 80 % de l'alimentation d'une vache laitière. Dans la catégorie des fourrages, il y a notamment : le foin, l'ensilage de maïs, la pulpe de betterave et l'herbe fraîche. On trouve également des concentrés dans l'alimentation d'une vache laitière comme les protéagineux (pois), les céréales et les tourteaux ■

## RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

# Sidi Touré dote son ministère d'un nouveau plan de développement

**Par André SELFOUR**

***Pendant trois jours, du 8 au 10 juillet 2021, les fonctionnaires du Ministère des ressources animales et halieutiques (MIRAH), les opérateurs économiques du secteur de l'élevage, de l'aquaculture et des pêches étaient en conclave dans un hôtel à Cocody-Rieviera 3, au nord d'Abidjan. Sous l'impulsion du ministre Sidi Touré, les agents du cabinet ministériel, les experts et les structures sous tutelle étaient en atelier pour finaliser la politique nationale des ressources animales et halieutiques.***

**Pendant 3 jours, les séminaristes ont planché sur la politique de développement des réssources animales et halieutiques** (Ph. DR)

Il était question pour Sidi Touré et ses collaborateurs de se doter, pour les cinq années à venir, d'une boussole voire d'un bréviaire pour la gestion efficiente du secteur de l'élevage, de l'aquaculture et des pêches. A l'ouverture de l'atelier de « Finalisation de la politique nationale des ressources animales et halieutiques », le 8 juillet, Sidi Touré a planté le décor et a donné les raisons de sa tenue. *« Vous conviendrez avec moi qu'en dépit des résultats du Plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PSDEPA), la production nationale reste en-deçà de nos besoins, et notre pays continue d'être largement tributaire des importations massives de produits de pêche et produits aquacoles, de produits laitiers, de viande et abats pour satisfaire la demande nationale* », a expliqué M. Touré.

La question de l'autosuffisance en produits animaliers et halieutiques est essentielle pour le ministre qui conçoit la nouvelle politique de développement de ce secteur comme la clé pour accroitre la productivité et une réponse aux importations de masse. « *(…) le ministère des ressources animales et halieutiques s'engage à définir une nouvelle approche de développement plus dynamique et qui s'imbrique dans un environnement à préserver pour les générations futures* », a poursuivi le ministre.

Sidi Touré, à l'occasion, n'a pas fait mystère de ce qu'il attend de cette nouvelle politique de développement. Il a invité ses collaborateurs à produire un document qui « *devrait permettre de répondre aux attentes des bénéficiaires qui sont notamment les pouvoirs publics, les acteurs du secteur privé, la société civile et les partenaires au développement. Il devrait surtout répondre au souhait de disposer d'un cadre de politique cohérent et de prendre des mesures idoines pour le développement du secteur des ressources animales et halieutiques* », s'est-il convaincu.

### SYNERGIE

Samedi 10 juillet, la cérémonie de clôture a été présidée par le directeur du cabinet du MIRAH. Dr Zoumana Méïté, après avoir écouté la lecture des recommandations des séminaristes, leur a exprimé les remerciements du ministre. « *Au terme de cet atelier, permettez-moi de vous réitérer mes remerciements, à chacun de vous, qui nous avez fait l'amitié de participer aux travaux et de partager avec nous votre expérience et expertise* », a-t-il déclaré.

Dans son discours de clôture, Sidi Touré a mis l'accent sur la nécessité pour les différentes structures du secteur des ressources animales et halieutiques de travailler en synergie. *« Nous conviendrons tous que ce secteur demeure une réelle préoccupation et un domaine dans lequel une collaboration soutenue est absolument nécessaire, si nous voulons atteindre nos objectifs de développement* », a noté Sidi Touré.

*« Je m'inscris aussi pleinement dans les recommandations qui ont été formulées et voudrais ici m'engager à les porter à bout de bras pour que toutes les actions entreprises par le ministère, les acteurs ou les partenaires au développement s'alignent dorénavant sur la nouvelle politique* », a promis le ministre.

M. Touré a invité tous les acteurs et toutes les organisations professionnelles du secteur des ressources animales et halieutiques à s'approprier le nouveau document. « *Je lance donc un appel à tous de s'investir déjà dans la vision qui vous a été partagée et que vous avez contribué à consolider durant ces trois jours de réflexion* », a-t-il déclaré.

Initialement dénommée Politique nationale des ressources animales et halieutiques (PONARAH), les séminaristes, sur proposition du comité scientifique, ont décidé de reformuler l'intitulé. Désormais, l'outil de base sur lequel les fonctionnaires du MIRAH et tous les acteurs du domaine doivent se baser pour travailler s'appelle : Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PNDEPA) ■

BÉTAIL d'Afrique

**SIÈGE SOCIAL**
Abidjan Cocody Riviera Caddies,
La Travée Commerciale

**SOCIÉTÉ EDITRICE**
MOAHE COMMUNICATION
**Tel.: 22 43 48 51 / 52 83 72 72**
Email: moahecommunication@gmail.com

**DIRECTEUR GÉNÉRAL**
Charles Lambert TRA BI
**(+ 225) 01 01 04 50 00 - 07 07 87 98 43**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION & RED-CHEF**
BOSSIEHI Sylvain Jules
**(+ 225) 07 09 50 02 77 - 01 40 73 79 42**

**SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**
Serge YAVO
**(+ 225) 07 47 94 03 82 - 01 51 31 65 93**

**INFOGRAPHE:** Consty HENNEKA
**(+ 225) 07 78 00 80 28**

**RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE**
No 21/D du 28 octobre 2019

**TIRAGE:** 5000 exemplaires
**IMPRESSION:** ACTION+ABIDJAN

## ECHOS DU MIRAH

### LES NOUVEAUX DIRECTEURS REÇOIVENT LEUR FEUILLE DE ROUTE

Le ministre Sidi Tiémoko Touré a rencontré les nouveaux promus de son département. Après leur nomination, il a rencontré les directeurs régionaux mardi 31 Août au cabinet puis les directeurs centraux mercredi 1er Septembre 2021. Ces rencontres lui ont permis de mettre un visage sur ces responsables qui ont désormais en charge un pan de l'avenir du Ministère. Le ministre Sidi Touré a présenté également la Politique Nationale de Développement de l'Elevage de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA), une sorte de guide, qui est une feuille de route pour le développement et l'autosuffisance et produits halieutiques et animaux. En outre, il a demandé aux nouveaux promus de son département de donner le meilleur d'eux parce qu'ils seront évalués de façon périodique à la suite d'une formation qui leur permettra de mieux comprendre et intégrer la PONADEPA dans leur mission.

### C.I. : VALORISER LE POTENTIEL DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Pour répondre à ses besoins de consommation à travers le programme FISH4ACP, la Côte d'Ivoire veut valoriser le potentiel de la pêche et de l'aquaculture. Ce programme, qui est une initiative de l'organisation des États d'Afrique des Caraïbes et du Pacifique, vise à garantir la durabilité des chaînes de valeur de la pêche et de l'aquaculture. Mis en œuvre par la FAO, ce programme est financé par l'Union européenne et le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement. Face au potentiel ivoirien sous exploité en matière de pêche, les partenaires de la Côte d'Ivoire veulent aider à développer le secteur dans une durabilité pour préserver les emplois, l'économie et l'écosystème. La subvention pour ce programme est estimée à 40 millions d'euros soit plus de 26.240 milliards de francs CFA selon Stephane Brossard représentant de l'Union européenne. Mercredi 1er septembre 2021, le ministre Sidi Touré a présidé et procédé à l'ouverture de l'atelier de validation FISH4ACP au CAMPC. Il a rappelé la nécessité de développer le secteur de la pêche et de l'aquaculture pour couvrir les besoins nationaux estimés à 500 000 tonnes par an. Car selon les prévisions de la FAO, l'aquaculture devra assurer 62% de la production de poissons, destinée à la consommation d'ici 2030.

### FILIÈRE BOVINE: AMÉLIORER LES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

Le ministre des Ressources Animales et Halieutiques a reçu, vendredi 13 août 2021, en audience, M. Sébastien GUYON, Directeur Général de POLSKA MEAT SA, une société basée en Pologne, spécialisée dans la vente en gros de produits carnés. Il s'est agi, pour M. GUYON, de présenter au patron du MIRAH les activités de son entreprise en vue d'établir une collaboration entre le POLSKA MEAT SA et le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, en vue d'améliorer les objectifs gouvernementaux dans la filière bovine

### L'AMBASSADEUR DE CÔTE D'IVOIRE EN BELGIQUE CHEZ SIDI

Mardi 10 août 2021, le ministre Sidi Touré a reçu en audience, SEM Abou DOSSO, Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire en Belgique. Ils ont fait une évaluation des travaux entamés en vue d'une meilleure harmonisation des projets pour le développement du secteur des ressources animales et halieutiques. Cette rencontre fait suite à la mission de travail que le ministre a effectuée les 23 et 24 juin 2021 à Bruxelles.

### SÉANCE DE TRAVAIL AVEC UN DIPLOMATE ONUSIEN

Mardi 10 août 2021, le ministre des ressources animales et halieutiques a eu une séance de travail à son cabinet avec M. Samy GAÏJI sur certains projets liant le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques et la FAO. Le diplomate onusien, au terme de cette réunion, a dit sa satisfaction pour la bonne collaboration entre les deux institutions.

**Source: MIRAH**